



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Dordogne



Comité technique spécial
Séance du 5 février 2015

Préparation de la rentrée 2015
Second degré

Les principaux objectifs de la rentrée 2015 sont les suivants :

- 1-Assurer les moyens de l'éducation prioritaire et garantir une allocation progressive des moyens aux collèges sortant de l'éducation prioritaire
- 2-Améliorer le taux d'encadrement des collèges
- 3-Maintenir le taux d'encadrement des lycées généraux et technologiques

La répartition des moyens en EPLE est effectuée en prenant appui sur les taux d'encadrement (H/E) par niveau d'enseignement. La répartition des dotations entre les départements s'effectue sur la base des taux d'encadrement prévisionnels. Les dotations des départements sont déléguées par niveau d'enseignement : collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels et EREA.

Par ailleurs, une délégation de moyens hors enseignement est attribuée au titre des décharges de service, des pondérations et des missions particulières. Cette délégation de moyens prend la forme d'heures et d'indemnités pour missions particulières (IMP).

Les heures rémunèrent les pondérations et décharges de service prévues par le décret du 20 août 2014. Ces dernières recouvrent exclusivement, d'une part, les compléments de service dans un établissement situé dans une commune différente ou dans deux autres établissements et, d'autre part, la charge de l'entretien du laboratoire pour les enseignants de sciences physiques et sciences de la vie et de la terre qui ont plus de 8 heures d'enseignement dans un collège ne disposant pas de personnel de laboratoire.

Les indemnités pour missions particulières rémunèrent les autres activités hors face à face pédagogique qui font l'objet d'une lettre de mission par le chef d'établissement.

1-Les prévisions d'effectifs

	<u>Constat 2014</u>	<u>Prévisions 2014</u>	<u>Prévisions 2015</u>	<u>Ecart prévisions 2015/ constat 2014</u>
Collèges/SEGPA	15 047	15 053	14 777	- 270
LP/SEP	2 882	2 925	2 918	+ 36
EREA	142	153	135	- 7
Lycées GT	7 548	7 513	7 753	+ 205
Total	25 619	25 644	25 583	- 36

Les prévisions des collèges n'intègrent pas les élèves en DIMA (21).

2-L'enveloppe départementale

La dotation en postes

	2014	2015	écart
structures	1963	1962	- 1
pénitentiaire	5	5	0
Educateurs internat	17	17	0
Total	1985	1984	- 1

La dotation en heures

	2014	2015	écart
HP	35 015	34 983	- 32
HSA	2 955	2 997	+ 42
s/total structures	37 970	37 980	+ 10
HSA/HSE	196	0	- 196
Soutien collèges	111	0	- 111
total	38 277	37 980	- 297

Le solde négatif de 297 heures est compensé par la transformation d'HSA en indemnités pour missions particulières à hauteur de 265 IMP.

La répartition de la dotation en heures par niveaux d'enseignement

	2014			2015			
	HP	HSA	Total	HP	HSA	IMP	Total
CLG	18 280.0	1 125.0	19 405.0	18 041.5	926.0	134.5	19 102.0
LP/SEP/EREA	6 520.5	579.0	7 099.5	6 643.5	435.5	14.5	7 093.5
Lycées	10 192.5	995.0	11 187.5	10 278.0	1 052.5	37.5	11 368.0
total	34 993.0	2 699.0	37 692.0	34 963.0	2 414.0	186.5	37 563.5

A noter : la totalité de l'enveloppe des IMP n'est pas répartie afin de laisser le temps de la concertation aux chefs d'établissement et à leurs équipes dans la définition des missions prioritaires. Par ailleurs, un complément de dotation relatif aux missions couvertes par l'ex IFIC (réfèrent numérique, réfèrent culture, et tutorat élèves en lycées) sera délégué ultérieurement.

	Février 2014		Février 2015		Ecart	
	Effectifs	DGH	Effectifs	DGH	Effectifs	DGH
CLG	15 053	19 405.0	14 777	19 102.0	- 276	- 303.0
LP/SEP/EREA	3 078	7 099.5	3 053	7 093.5	- 25	- 6.0
LYCEES	7 513	11 187.5	7 753	11 368.0	240	180.5
total	25 686	37 692.0	25 583	37 563.5	- 61	- 129.0

La situation des collèges

	Février 2014	Février 2015	écart
HP	18 280.0	18 041.5	- 238.5
HSA	1 125.0	926.0	- 199
IMP	0.0	134.5	+ 134.5
DGH	19 405.0	19 102.0	- 303.0
% HSA	5.7	4.8	- 0.9
H/E	1.28	1.29	+ 0.01
E/D	24.0	24.1	+ 0.1

Les moyens des collèges intègrent une dotation spécifique allouée au titre du rattrapage H/E d'un volume total de 596 heures.

La situation des LP (y compris SEP et EREA)

	Février 2014	Février 2015	écart
HP	6 520.5	6 643.5	+ 123.0
HSA	579.0	435.5	- 143.5
IMP	0.0	14.5	+ 14.5
DGH	7 099.5	7 093.5	- 6.0
% HSA	8.2	6.1	- 2.1

La situation des Lycées

	Février 2014	Février 2015	écart
HP	10 192.5	10 278.0	+ 85.5
HSA	995.0	1 052.5	+ 57.5
IMP	0.0	37.5	+ 37.5
DGH	11 187.5	11 368.0	+ 180.5
% HSA	8.9	9.3	+ 0.4